

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*
*Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception 10/04/2013	Cadre réservé à l'administration Dossier complet le 22/04/2013	N° d'enregistrement F05213P0048
----------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------

1. Intitulé du projet

RECONSTRUCTION DU CENTRE HOSPITALIER DE LONGUÉ (49)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
36	S.H.O.N. : 10 638 m² Terrain d'assiette : 39 800 m²

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

**Le projet vise la reconstruction du Centre Hospitalier de Longué.
Ce dernier est actuellement implanté en centre-ville
de la commune de Longué-Jumelles. Les bâtiments existants n'offrent plus une prise en charge qualitative pour ses
résidents et patients et le contexte ne permet pas une reconstruction in situ (zone inondable, manque de place dispo-
nible, impossibilité de maintien de l'activité lors des travaux...).**
Le choix a donc été fait de déplacer l'établissement sur un site plus adapté situé en entrée de ville de Longué.

4.2 Objectifs du projet

L'objectif visé par le projet consiste en la reconstruction d'un établissement répondant à la fois aux attentes des usagers en termes de confort hôtelier et aux attentes des personnels en termes de fonctionnalité et d'amélioration des conditions de travail.

Le site retenu pour la reconstruction de l'établissement permet en outre la création, autour du centre hospitalier, d'un pôle de santé regroupant d'autres intervenants du domaine médical.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

En phase de réalisation, le projet consistera en l'édification de bâtiments et en l'aménagement des espaces extérieurs (parcs, espaces déambulatoires sécurisés et fonctionnels, ouvrages extensifs et intégrés de gestion des eaux pluviales...).

Le maître d'ouvrage a fait le choix de s'orienter vers une démarche de Haute Qualité Environnementale.

Les travaux intégreront une démarche visant à limiter tout risque de dispersion de pollutions chroniques ou accidentelles liées aux travaux (départ de fines, déversement accidentels...) en mettant en place dès les premières phases de travaux le bassin d'orage dont la vidange durant les travaux ne sera assurée que par surverse, permettant ainsi d'intercepter tout ruissellement issu du chantier et de décanter les eaux avant restitution au milieu naturel.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase d'exploitation, le fonctionnement de l'établissement sera semblable à celui du centre hospitalier actuel, spécialisé en gériatrie.

Il comprendra 85 lits en E.H.P.A.D., 65 lits en secteur sanitaire et 11 places en hôpital de jour.

4.4.1 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis aux procédures suivantes :

- autorisation au titre des articles L.214 dans le cadre des rubriques 2.1.5.0. (eaux pluviales et 3.3.1.0. (zones humides),
- évaluation des incidences sur Natura 2000 au titre des articles L.414,
- enquête publique,
- permis de construire.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Le présent formulaire est rempli dans le cadre de la demande de permis de construire en raison de l'absence d'évaluation environnementale du P.L.U. de Longué-Jumelles.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
S.H.O.N. :	10 638 m ²
Surface bâtie :	7 485 m ²
Assiette foncière :	39 800 m ²
Nombre de places de stationnement :	169 places
Nombre de lits de l'établissement :	150 lits

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Rue du Pont Polroux
49 160 LONGUE-JUMELLES

Coordonnées géographiques¹

Long. 0° 06' 07" 0 Lat. 47° 22' 15" N

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée : Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Le site est actuellement occupé par des terres agricoles cultivées et du maraîchage. Il s'agit de cultures intensives.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

P.L.U. de Longué-Jumelles

Approuvé le 07/11/2011

Zonage au droit du projet : Ue

Règlement de la zone :

Le secteur Ue est destiné à l'accueil d'équipements et services aux personnes, à vocation médicales, sanitaires et sociales, ainsi que d'activités relevant des professions libérales. Les constructions à usage d'habitations sont admises, à condition qu'elles soient directement liées aux activités autorisées dans la zone.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe au sein du Parc Régional Loire-Anjou-Touraine
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune délimitation « officielle » de zone humide n'a été recensée sur le site. Toutefois, des investigations spécifiques, conduites sous l'égide du maître d'ouvrage, ont montré la présence de sols répondant aux critères de l'arrêté du 24/06/2008 en l'absence de cortèges floristiques caractéristiques.
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Ligné-Jumelles est concernée par le P.P.R.i. de La Loire approuvé le 29/11/2000. Le site de l'actuel hôpital est inclus dans le périmètre de ce P.P.R.i. Le site retenu pour la reconstruction de l'hôpital est situé à l'écart des zones inondables.
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Z.R.E. de la Nappe du Cénomani
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

4. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va induire une artificialisation partielle d'une zone définie comme humide par ses caractéristiques pédologiques (sur 1,8 ha). Cette zone humide ne présente pas d'intérêt floristique ou faunistique. Le projet s'accompagne donc de mesures permettant la revalorisation de plus d'1 ha de zone humide plus qualitative et la pérennisation de 3,5 ha de Z.H. aujourd'hui cultivée et ouverte à l'urbanisation, avec la mise en place d'une gestion adaptée par des fauches tardives et/ou du pâturage à faible charge.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'intégralité de la propriété acquise par le Centre Hospitalier pour sa reconstruction (envion 6 ha) est actuellement mise en culture. Il s'agit de cultures intensives partagées entre maraîchage et cultures céréalières. Cette activité agricole sera remplacée par le centre hospitalier, un pôle de santé pluridisciplinaire et par de la prairie humide de fauche et/ou pâturée.
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induit des rejets d'eaux de ruissellement qui seront traités par des séparateurs à hydrocarbures (eaux de voiries et parkings) et par des bassins d'étalement naturels permettant une très bonne décantation avant rejet vers un fossé de la RD 79, lequel rejoint le réseau hydrographique du Ruisseau de la Fontaine Suzon.
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induit la production de déchets hospitaliers qui seront traités par les filières réglementaires tel qu'actuellement sur le centre hospitalier existant.
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet induit l'arrêt de l'activité agricole sur la propriété foncière du futur centre hospitalier (environ 6 ha). Cet effet est étroitement lié à l'ouverture du site à l'urbanisation par le P.L.U. de Longué-Jumelles. Néanmoins, les mesures de préservation des zones humides développées dans le cadre du projet vont permettre le maintien d'une activité agricole (prairie de fauche et/ou de pâture) sur plus de la moitié du parcellaire (environ 3,5 ha).

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de reconstruction du centre hospitalier de Longué-Jumelles fait l'objet d'un document d'incidence au titre des articles L.214 et L.414 du code de l'environnement soumis à une procédure d'autorisation avec enquête publique. Ce document permet une évaluation approfondie des incidences du projet et instaure la mise en place de mesures d'évitement, d'accompagnement et de compensation à hauteur des enjeux soulevés. Il sera, de plus, porté à la connaissance du public au travers d'une enquête publique. Il s'agit d'un projet nécessaire permettant d'amélioration des conditions d'accueil et de soins gériatriques du centre hospitalier existant ne permettant plus aujourd'hui de satisfaire pleinement au niveau d'exigence actuel. En ce sens, il s'agit d'un projet revêtant un intérêt public sanitaire notable. Les orientations qui ont présidé à la définition du projet (démarche H.Q.E., compacité maximale des équipements, traitement des eaux de ruissellement alternatif, ges de surfaces constructibles pour la mise en place de prairies humides, qualité architecturale du projet en entrée de ville...) permettent d'assurer de la meilleure intégration possible du projet à son environnement au sens large. De ce fait, le projet ne paraît pas nécessiter la réalisation d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Document d'incidence soumis à autorisation au titre des articles L.214 et L.414 du code de l'environnement

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus X

Fait à

le,

Signature

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Longué

le,

05 avril 2013

Signature



Le Directeur

Jean-Christophe PINSON

